



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Novembre 2012

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
19/11/2012

Date d'affichage
28/11/2012

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 14

L'an deux mille douze

Le lundi vingt six novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

Yvon LE PUT - Georges RAISON - François CLECH - Daniel ROPERS - Anne DELTHEIL - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - Didier DAVAINÉ - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

Étaient absents et excusés : François LE BESCOND (donne procuration à Yvon LE PUT).

Secrétaire de Séance : Michel LE CALVEZ.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Par courrier en date du 13 Septembre 2012 concernant la mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, Monsieur Le Préfet rappelle qu'un volet prospectif a été approuvé par la Commission Départementale. Il est envisagé la fusion de la Communauté de Communes Paimpol-Goëlo et de la Communauté de la Presqu'île de Lézardrieux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après discussion, refuse la proposition de Monsieur Le Préfet concernant la seule fusion avec la Communauté de la Presqu'île de Lézardrieux. Il propose à Monsieur Le Préfet d'étendre cette fusion aux Communautés de Communes de Lanvollon-Plouha, Pontrieux-Communauté et de la Presqu'île de Lézardrieux et demande que soit revu à la hausse le nombre de délégués par commune.

Le Maire,
Yvon LE PUT :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Novembre 2012

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
19/11/2012

Date d'affichage
28/11/2012

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 14

Délibération n° 2012-8-69

Objet :
Transfert de charges
Compétence
Centres Nautiques

L'an deux mille douze

Le lundi vingt six novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

Yvon LE PUT - Georges RAISON - François CLECH - Daniel ROPERS - Anne DELTHEIL - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - Didier DAVAINÉ - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

Étaient absents et excusés : François LE BESCOND (donne procuration à Yvon LE PUT).

Secrétaire de Séance : Michel LE CALVEZ.

TRANSFERT DE CHARGES

Le transfert de compétence « centres nautiques » est en cours de validation par les communes. Il concerne essentiellement trois communes : Paimpol, Ploubazlanec et Plouézec.

Les modalités de calcul du transfert de charges font ressortir 3 types de participation :

- les biens immobiliers (uniquement les charges courantes afférentes à la gestion des locaux : eau, électricité)
- les équipements de navigation, non intégrés dans les modalités de calcul à condition que la CCPG puisse les vendre lors du renouvellement
- les subventions de fonctionnement versées par les communes de Paimpol et Ploubazlanec afin de financer certains emplois aidés.

Proposition de montant à retenir dans le transfert de charges :

- Paimpol : $(2\,991.52 + 15\,304.97) * 0.5 = 9\,148.25 \text{ €}$
- Ploubazlanec : $(4\,723.18 + 16\,000) * 0.5 = 10\,361.59 \text{ €}$
- Plouézec : $3\,224.01 * 0.5 = 1\,612 \text{ €}$

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce transfert de charges.

Le Maire,
Yvon LE PUT :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Novembre 2012

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
19/11/2012

Date d'affichage
28/11/2012

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 14

Délibération n° 2012-8-70

Objet :
**Modification du tableau
Des effectifs**

L'an deux mille douze
Le lundi vingt six novembre
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

Yvon LE PUT - Georges RAISON - François CLECH - Daniel ROPERS - Anne DELTHEIL - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - Didier DAVAINÉ - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

Étaient absents et excusés : François LE BESCOND (donne procuration à Yvon LE PUT).

Secrétaire de Séance : Michel LE CALVEZ.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite à la réforme de la catégorie B, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification du tableau des effectifs de la commune. Le grade de Rédacteur Chef étant supprimé et remplacé par le grade de Rédacteur Principal de 1^{ère} Classe, le tableau des effectifs est modifié comme suit au 1^{er} Août 2012 :

SERVICE	GRADE
Administratif	1 Rédacteur Principal de 1^{ère} Classe
Administratif	1 Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe
Technique	1 Adjoint Technique de 1 ^{ère} classe
Technique	1 Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe
Technique	2 Agents de maîtrise
Ecole publique	1 Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles 1 ^{ère} classe
Ecole publique	1 Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal 2 ^{ème} classe
Cantine municipale	2 Adjointes Techniques de 2 ^{ème} classe
Ecole, cantine, divers	2 Adjointes Techniques de 2 ^{ème} classe
Agence Postale Communale	1 Adjoint Administratif de 2 ^{ème} Classe

Le Maire,
Yvon LE PUT :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Novembre 2012

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
19/11/2012

Date d'affichage
28/11/2012

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 14

L'an deux mille douze

Le lundi vingt six novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

Yvon LE PUT - Georges RAISON - François CLECH - Daniel ROPERS - Anne DELTHEIL - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - Didier DAVAINÉ - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

Étaient absents et excusés : François LE BESCOND (donne procuration à Yvon LE PUT).

Secrétaire de Séance : Michel LE CALVEZ.

TARIFS DE POSE DE BUSES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, maintient les tarifs suivants avec effet au 1^{er} janvier 2013 (tarifs du mètre linéaire) :

- Buse de 1 ml Ø 250 : 24.00 €
- Buse de 1 ml Ø 300 : 27.50 €
- Confection d'un puisard : 50.00 €

Délibération n° 2012-8-71

Objet :
Tarifs pose de buses

Le Maire,
Yvon LE PUT :

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le 28/11/2012



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Novembre 2012

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
19/11/2012

Date d'affichage
28/11/2012

Nombre de conseillers

En exercice	14
Présents	13
Votants	14

Délibération n° 2012-8-72

Objet :
**Tarifs de location de
La Salle des Fêtes**

L'an deux mille douze

Le lundi vingt six novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

Yvon LE PUT - Georges RAISON - François CLECH - Daniel ROPERS - Anne DELTHEIL - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - Didier DAVAINÉ - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

Étaient absents et excusés : François LE BESCOND (donne procuration à Yvon LE PUT).

Secrétaire de Séance : Michel LE CALVEZ.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs de location de la salle des fêtes comme suit à compter du 1^{er} janvier 2013, par jour d'utilisation :

- Réunion : 30.00 €
- Toute manifestation prévue au règlement de la salle des fêtes :
 - 130 € pour la période du 1^{er} mai au 15 octobre
 - 150 € pour la période du 16 octobre au 30 avril
- Apéritif : 70 €

Pour des personnes ou associations hors commune, les tarifs seront majorés de 50%.

Le Maire,
Yvon LE PUT :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Novembre 2012

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
19/11/2012

Date d'affichage
28/11/2012

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 14

Délibération n° 2012-8-73

Objet :
**Tarifs des concessions
dans le cimetière communal**

L'an deux mille douze

Le lundi vingt six novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

Yvon LE PUT - Georges RAISON - François CLECH - Daniel ROPERS - Anne DELTHEIL - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - Didier DAVAINÉ - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

Étaient absents et excusés : François LE BESCOND (donne procuration à Yvon LE PUT).

Secrétaire de Séance : Michel LE CALVEZ.

TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité, décide de fixer comme suit les tarifs des concessions dans le cimetière communal à partir du 1^{er} janvier 2013.

➤ 15 ans	2 m ² = 137 €	4 m ² = 274 €
➤ 30 ans	2 m ² = 274 €	4 m ² = 548 €
➤ 50 ans	2 m ² = 455 €	4 m ² = 910 €

Ces tarifs seront diminués de moitié pour les tombes d'enfants.

Le Maire,
Yvon LE PUT :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Novembre 2012

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
19/11/2012

Date d'affichage
28/11/2012

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 14

Délibération n° 2012-8-74

Objet :
**Tarifs des concessions
dans le jardin du souvenir**

L'an deux mille douze

Le lundi vingt six novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

Yvon LE PUT - Georges RAISON - François CLECH - Daniel ROPERS - Anne DELTHEIL - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - Didier DAVAINÉ - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

Étaient absents et excusés : François LE BESCOND (donne procuration à Yvon LE PUT).

Secrétaire de Séance : Michel LE CALVEZ.

TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE JARDIN DU SOUVENIR

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité, décide de fixer comme suit les tarifs des concessions dans le jardin du souvenir à compter du 1^{er} janvier 2013 :

- Concession de 15 ans : 40 €
- Concession de 30 ans : 66.50 €
- Concession de 50 ans : 110 €
- Droit d'apposition d'une plaque sur le mur du souvenir : 22.00 €

Le Maire,
Yvon LE PUT :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Novembre 2012

Commune de PLÉHÉDEL

Date de convocation

19/11/2012

Date d'affichage

28/11/2012

Nombre de conseillers

En exercice 14

Présents 13

Votants 14

L'an deux mille douze

Le lundi vingt six novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

Yvon LE PUT - Georges RAISON - François CLECH - Daniel ROPERS - Anne DELTHEIL - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - Didier DAVAINÉ - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

Étaient absents et excusés : François LE BESCOND (donne procuration à Yvon LE PUT).

Secrétaire de Séance : Michel LE CALVEZ.

TARIFS DE GARDERIE

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs pour la garderie en 2013, ils sont les suivants :

- La demi heure de 7h30 à 9h00 : 0.60 €
- La demi heure de 17h00 à 18h30 : 0.60 €
- La demi heure de 16h30 à 17h00 : 1 €

Délibération n° 2012-8-75

Objet :

Tarifs de garderie

Le Maire,
Yvon LE PUT :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Novembre 2012

Commune de PLÉHÉDEL

Date de convocation

19/11/2012

Date d'affichage

28/11/2012

Nombre de conseillers

En exercice	14
Présents	13
Votants	14

Délibération n° 2012-8-76

Objet :

**Gratuité de
la Salle des Fêtes**

L'an deux mille douze

Le lundi vingt six novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

Yvon LE PUT - Georges RAISON - François CLECH - Daniel ROPERS - Anne DELTHEIL - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - Didier DAVAINÉ - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

Étaient absents et excusés : François LE BESCOND (donne procuration à Yvon LE PUT).

Secrétaire de Séance : Michel LE CALVEZ.

GRATUITE DE LA SALLE DES FETES

Pléhédel Animation organise le 9 décembre 2012 un spectacle de Noël gratuit pour les enfants de la commune. L'association ne faisant aucun bénéfice, elle demande la gratuité de la Salle des fêtes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde la gratuité de la salle des fêtes à l'occasion du spectacle de Noël 2012 pour les enfants.

Le Maire,
Yvon LE PUT :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Novembre 2012

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
19/11/2012

Date d'affichage
28/11/2012

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 14

L'an deux mille douze

Le lundi vingt six novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

Yvon LE PUT - Georges RAISON - François CLECH - Daniel ROPERS - Anne DELTHEIL - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - Didier DAVAINÉ - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

Étaient absents et excusés : François LE BESCOND (donne procuration à Yvon LE PUT).

Secrétaire de Séance : Michel LE CALVEZ.

ARBRE DE NOËL DU PERSONNEL COMMUNAL

Le Maire rappelle que lors de la séance du 28 octobre 1992, le Conseil Municipal, à l'unanimité, avait décidé d'instaurer un arbre de Noël pour les enfants du personnel communal.

Les élus avaient décidé que les crédits concernant cette manifestation seraient votés chaque année. Il demande de fixer cette somme pour l'année 2011, en précisant que le Conseil Municipal avait alloué une somme de 1 500€ en 2011.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une somme de **1 500 €uros (mille cinq cents €uros)**.

Les crédits sont inscrits au budget de 2012, article 6232.

Le Maire,
Yvon LE PUT :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Novembre 2012

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
19/11/2012

Date d'affichage
28/11/2012

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 14

Délibération n° 2012-8-78

Objet :
Groupement d'achats

L'an deux mille douze

Le lundi vingt six novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

Yvon LE PUT - Georges RAISON - François CLECH - Daniel ROPERS - Anne DELTHEIL - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - Didier DAVAINÉ - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

Étaient absents et excusés : François LE BESCOND (donne procuration à Yvon LE PUT).

Secrétaire de Séance : Michel LE CALVEZ.

GROUPEMENT D'ACHATS

Le Service Commun d'Achats est une association Loi 1901 à but non lucratif, créée en 1992 et qui regroupe à ce jour plus de 155 établissements répartis sur les départements 35, 22, 29, 56, représentant plus de 5 millions de repas. Il a pour objectif de négocier les meilleurs rapports qualité/prix et de permettre ainsi aux adhérents de réaliser des économies substantielles sur plus de 3 000 produits référencés à ce jour.

Après comparaison, ce service permet de réaliser une économie de temps de gestion des denrées, et financière minimum de l'ordre de 20% par repas sur le coût des denrées alimentaires et environ 15% sur les produits d'entretien.

Les conditions actuelles d'adhésion sont les suivantes : 30 € de droit d'entrée versés la première année et une participation annuelle aux frais de fonctionnement de 150 € sauf la première année civile d'adhésion.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à ce groupement à compter du 1^{er} Janvier 2013 et autorise Monsieur Le Maire à signer la convention valable pour 3 ans.

Le Maire,
Yvon LE PUT :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Novembre 2012

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
19/11/2012

Date d'affichage
28/11/2012

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 14

L'an deux mille douze

Le lundi vingt six novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

Yvon LE PUT - Georges RAISON - François CLECH - Daniel ROPERS - Anne DELTHEIL - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - Didier DAVAINÉ - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

Étaient absents et excusés : François LE BESCOND (donne procuration à Yvon LE PUT).

Secrétaire de Séance : Michel LE CALVEZ.

AVENANT BUDGET ASSAINISSEMENT **DECISION MODIFICATIVE N° 1**

L'entreprise EUROVIA, retenue pour la 4^{ème} tranche d'assainissement, avait chiffré les travaux pour les eaux usées à 245 827.63 €TTC. Un avenant a été signé pour un montant de 7 711.68 €TTC, il convient donc de prendre une décision modificative pour le règlement de cet avenant :

Article 2315 – 10006 : + 3 000 €uros

Article 1641 : - 3 000 €uros

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette décision modificative N°1.

Le Maire,
Yvon LE PUT :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Novembre 2012

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
19/11/2012

Date d'affichage
28/11/2012

Nombre de conseillers

En exercice	14
Présents	13
Votants	14

Délibération n° 2012-8-80

Objet :
Décision modificative n°4

L'an deux mille douze

Le lundi vingt six novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

Yvon LE PUT - Georges RAISON - François CLECH - Daniel ROPERS - Anne DELTHEIL - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - Didier DAVAINÉ - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

Étaient absents et excusés : François LE BESCOND (donne procuration à Yvon LE PUT).

Secrétaire de Séance : Michel LE CALVEZ.

AVENANT BUDGET COMMUNAL **DECISION MODIFICATIVE N° 4**

L'entreprise EUROVIA avait été retenue pour la 4^{ème} tranche d'assainissement et avait chiffré les travaux à 208 625.76 €TTC. Un avenant a été signé pour un montant de 6 544.64 € TTC, il convient donc de prendre une décision modificative :

Article 21538 – 46 : + 5 200 €uros

Article 2041582 - 52 : - 5 200 €uros

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette décision modificative N°4.

Le Maire,
Yvon LE PUT :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Novembre 2012

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
19/11/2012

Date d'affichage
28/11/2012

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 14

Délibération n° 2012-8-81

Objet :
**Tarif de contre-visite
pour l'assainissement
collectif**

L'an deux mille douze

Le lundi vingt six novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

Yvon LE PUT - Georges RAISON - François CLECH - Daniel ROPERS - Anne DELTHEIL - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - Didier DAVAINÉ - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

Étaient absents et excusés : François LE BESCOND (donne procuration à Yvon LE PUT).

Secrétaire de Séance : Michel LE CALVEZ.

FIXATION D'UN TARIF DE CONTRE-VISITE POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Suite à l'achèvement de la 4^{ème} tranche d'assainissement, la commune va faire parvenir un courrier aux usagers leur précisant la possibilité de se raccorder au réseau et obtenir une attestation de conformité des réseaux situés en partie privée avant la mise en service. Un technicien de la Communauté de communes effectuera ce contrôle gratuitement avant remblaiement des tranchées.

Si les réseaux ne sont pas visibles lors du contrôle, une contre-visite nécessitant alors un contrôle par des tests à la fumée et au colorant sera facturée. La commission eau de la Communauté de Communes Paimpol-Goëlo a proposé le tarif de 70 €uros.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la facturation d'un montant de 70 €uros.

Le Maire,
Yvon LE PUT :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Novembre 2012

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
19/11/2012

Date d'affichage
28/11/2012

Nombre de conseillers

En exercice	14
Présents	13
Votants	14

Délibération n° 2012-8-82

Objet :
**Déclaration d'Intention
d'Aliéner**

L'an deux mille douze

Le lundi vingt six novembre

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Étaient présents :

Yvon LE PUT - Georges RAISON - François CLECH - Daniel ROPERS - Anne DELTHEIL - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - Didier DAVAINÉ - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

Étaient absents et excusés : François LE BESCOND (donne procuration à Yvon LE PUT).

Secrétaire de Séance : Michel LE CALVEZ.

DIA (Régularisations)

Par délibération en date du 7 décembre 2009, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable à la délégation du Maire pour exercer le droit de préemption.

Le Maire doit rendre compte des actes accomplis en vertu de la délégation, aux termes de l'article L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales, « à chaque réunion obligatoire du conseil municipal ».

Monsieur Le Maire a renoncé à l'exercice du droit de préemption dont bénéficie la commune pour la déclaration d'intention d'aliéner suivante :

DIA 2012 N° 11 – 7, Kermadec (parcelle D 205)

DIA 2012 N° 12 – Kernevez (parcelles B311, B995 et B996)

DIA 2012 N° 13 – Kernevez (parcelle B1188)

DIA 2012 N° 14 – 1, Chemin de Couraillon (parcelles D 1084 et D 1086)

Le Maire,
Yvon LE PUT :